

CONTENU DE L'ÉPREUVE DE NIVEAU DE LANGUE ESPAGNOLE

Eléments de l'épreuve d'espagnol requise pour l'admission en seconde BFI.

Niveau de maîtrise de la langue espagnole requis : **NIVEAU B2**, d'après le Cadre Commun Européen de référence pour les langues.

L'Examen de Langue Espagnole sera composé des épreuves suivantes :

Epreuves	Durée	Barème /100
Test de grammaire	25 mn	15 points
Test de compréhension écrite	15 mn	10 points
Test de compréhension orale	10 mn	10 points
Expression écrite	20 mn	15 points
Expression orale : - Préparation d'un sujet - Présentation du sujet à l'oral - Entretien avec les professeurs de la section internationale	5 mn 6 à 8 mn 15 mn	15 points
Dossier de l'élève	-----	35 points

NB :

Les élèves devront se rendre aux épreuves munis de la carte d'identité.

Modèles d'épreuves du niveau B2 : consulter le **site web de INSTITUTO CERVANTES** (www.cervantes.es), centre officiel du Ministère des Affaires Etrangères Espagnol. Consulter la section « **PRUEBAS DELE** » (**DIPLÔME ESPAGNOL LANGUE ÉTRANGÈRE**), niveau B2.